

NATURE DE L'ACTIVITÉ

A partir du 12 mai, le navire de construction **MV Patriot** commencera une campagne d'identification et d'élimination des objets gênant l'installation des câbles inter-réseaux. Les objets seront déplacés hors des couloirs de pose des câbles. Les travaux se concentreront sur une zone à +/-50m du tracé du câble. La campagne devrait durer deux mois.

Par ailleurs, les opérations du **Rolling Stone** se poursuivent jusqu'à la fin du mois d'avril et les opérations du **Skandi Hera** se poursuivent jusqu'à la fin du mois de mai.

Pendant les différentes opérations, il sera interdit de naviguer et de pêcher à moins de 0,5 nautiques des navires de construction,

RESTRICTIONS EN PLACE

- Interdiction de pêche, mouillage et plongée au sein de la zone orange
- Interdiction de pêche, mouillage et plongée dans un rayon de 150 mètres autour de l'éolienne A02
- Interdiction de pêche aux arts traînants, mouillage et plongée au sein de la zone jaune – arts dormants autorisés
- Autorisation de navigation dans les zones orange et jaune seulement pour les navires de pêche selon protocole en vigueur:
 - Activation de leur système d'identification automatique (AIS)
 - Demande d'autorisation via VHF au navire de surveillance 20 minutes avant son transit (canaux VHF 77 de préférence, sinon VHF 16)
 - Respect des instructions données par le navire de surveillance
 - Vitesse maximale de 12 nœuds
 - Navire en route, stationnement et mouillage interdits, sauf cas d'urgence

NAVIRE DE CONSTRUCTION



MV Patriot
MMSI : 257884000
L x l : 73.6 m x 16.0 m



SKANDI HERA
MMSI : 257411000
L x l : 94m x 23m



ROLLING STONE
MMSI : 245746000
L x l : 139m x 32 m

NAVIRES DE GARDE



LE GOURY
MMSI : 228467700
L x l : 30m x 8m



TSM ALIZE
MMSI : 228027700
Lxl : 45m x 13m



TSM OUESSANT
MMSI : 228387800
Lxl : 36m x 15m

